

Mentions légales pour un blog / portfolio

Par Pseudoo, le 16/06/2022 à 16:48

Bonjour à tous,

J'ai prévu de mettre en place un site web sous forme de blog / portfolio dans lequel je présente mes travaux. Ce site web n'aura aucun but commercial et je fais ça en tant que particulier.

Je voudrais savoir quelles mentions légales sont obligatoires pour ce type de site sachant que je ne souhaite pas partager mon nom, mon prénom ou mes coordonnées sur ce site pour des raisons de confidentialité.

Malgré de nombreuses recherches sur internet, je trouve beaucoup d'informations contradictoires.

Je souhaiterais ainsi savoir quelles sont les mentions minimales obligatoires à mettre sur ce type de site et également s'il est vraiment obligatoire de mentionner son nom, son prénom, ou encore ses coordonnées.

Merci à vous et bonne soirée!

Par Visiteur, le 18/06/2022 à 16:51

Bonjour

Oui, il est obligatoire d'entregistrer votre indentité, par contre sur le blog elle peut ne pas

apparaître.		

Par SJ4, le 19/06/2022 à 06:57

bonjour,

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000002457442

"2. Les personnes éditant à titre non professionnel un service de communication au public en ligne peuvent ne tenir à la disposition du public, pour préserver leur anonymat, que le nom, la dénomination ou la raison sociale et l'adresse du prestataire mentionné au 2 du I, sous réserve de lui avoir communiqué les éléments d'identification personnelle prévus au 1."

à condition de ne pas héberger vous-même votre site et d'avoir donné vos coordonnées à votre hébergeur, vous pouvez ne pas faire apparaître vos coordonnées sur votre site.